

Rapport évolutif

## L'« expérience étudiante », nouvelle stratégie de recrutement international

**Marie-Pierre Busson, M.Sc.**  
*Administration publique internationale*



Laboratoire d'étude  
sur les politiques publiques  
et la mondialisation

## INTRODUCTION

En 2008, les retombées économiques générées au Canada par l'accueil d'étudiants étrangers (6,5 milliards de dollars) étaient supérieures à celles des exportations de bois d'œuvre résineux (5,1 milliards de dollars) et de charbon (6,07 milliards de dollars) (RKA, 2009). En Australie, le recrutement international représente plus de 12 milliards de dollars de revenus par année, faisant de l'enseignement supérieur la troisième activité d'exportation australienne (Douglass and Edelstein, 2009). La mobilité étudiante internationale, autrefois levier de développement et de coopération culturelle, s'interprète désormais à titre de vecteur économique et fait l'objet d'un intérêt croissant parmi les décideurs publics et dans les médias.

Alors qu'en 2010, on estimait que plus de trois millions d'étudiants fréquentaient une université à l'étranger, les partenariats, les échanges, mais aussi les luttes et rivalités entre les institutions et les gouvernements sont désormais le théâtre de la mondialisation de l'enseignement supérieur. Cette course mondiale pour attirer les « grands cerveaux »<sup>1</sup>, exacerbée par une internationalisation de l'éducation en nette croissance (OCDE, 2010), s'articule principalement autour des classements internationaux des universités, dans la formulation des politiques publiques et des

stratégies institutionnelles (Gagnon, 2010). Pourtant, au moment où la légitimité de ces classements est loin de faire l'unanimité, toutes les universités ne sont pas appelées, encore moins destinées à devenir des institutions de « classe mondiale ».

Dans ce contexte de concurrence féroce, certaines institutions sont donc amenées à faire preuve d'innovation pour développer leur attractivité. Ainsi, au-delà des indicateurs strictement académiques, de nombreux éléments entrent-ils désormais en jeu pour déterminer la destination des étudiants et des chercheurs : les modalités d'accueil (inscription et permis de séjour), les conditions matérielles (aide au logement, bourses), la qualité de vie (sécurité et activités socio-culturelles) ainsi que les perspectives à long terme (marché du travail, immigration). Dès lors, afin d'améliorer leur potentiel de recherche et d'innovation et d'assurer ainsi la compétitivité future de leurs économies, différents États se sont déjà dotés ou vont renforcer - sur la base de nouvelles orientations stratégiques - leurs politiques destinées à attirer les clientèles étudiantes internationales.

Cette étude examine dans un premier temps l'« expérience étudiante » en tant que nouvelle valeur ajoutée au diplôme *stricto sensu*, et comme élément décisionnel de mobilité qui ne peut plus être

### L'expérience étudiante

L'« expérience étudiante » ne se limite pas seulement au cadre proprement académique; elle repose aussi sur l'environnement dans lequel se déroulent les études et sur la sociabilité entre les différents acteurs (Dubet, 1994). Ainsi, que ce soient au niveau des interactions entre les étudiants et les professeurs, des services administratifs ou de la tenue d'activités parauniversitaires, les démarches qui visent à faciliter la participation et l'intégration des étudiants à la vie scolaire et sociale des campus revêtent plusieurs dimensions. Parmi celles-ci : ratio professeur/élèves, qualité des cours et méthodes d'enseignement, procédures administratives (visa et permis de résidence, formalités financières et bourses, sécurité sociale, assurances et logement), infrastructures (bibliothèques, centres d'entraînement, transport, ressources multimedia), vie culturelle (conférences, rencontres et apprentissage interculturels, développement personnel et professionnel, apprentissage d'une langue étrangère, possibilité de voyager).

négligé par les directeurs d'établissements et planificateurs publics. Elle esquisse, en identifiant les principales stratégies mises en place par les établissements d'accueil, un tour d'horizon sur cette phase émergente d'internationalisation de l'enseignement supérieur. L'analyse vise également à faire ressortir certains enjeux politiques découlant de ce virage, notamment la promotion d'« images de marque » sur la scène internationale et le développement d'une véritable « diplomatie du savoir ».

## **1. LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE, ÉLÉMENT-CLÉ DE L'ÉCONOMIE DU SAVOIR**

Dans la nouvelle économie du savoir, le partage de connaissances - inhérent à l'acquisition d'expertises - s'opère de plus en plus grâce aux migrations internationales dans un environnement très concurrentiel où recherche et innovation s'énoncent comme concepts-clés. L'éventail des compétences professionnelles recherchées s'est élargi et comprend désormais, outre le savoir-faire technologique, des aptitudes interculturelles comme la capacité d'adaptation à des environnements multiculturels et la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères (Kuptsch, 2006). Aussi n'est-il pas surprenant de constater, au plan mondial, une accélération des flux migratoires, notamment en termes de chercheurs ou d'étudiants (OCDE, 2010b).

Par ailleurs, les décideurs politiques et institutionnels semblent estimer que le développement de ces compétences « culturelles » représente, dans un contexte mondialisé, autant de savoir-faire et de savoir-être devenus essentiels, et que ces compétences peuvent s'acquérir grâce à un séjour dans un autre système d'enseignement (Garneau, 2006). Dès lors, ils raisonnent maintenant en termes

d'attractivité et de rétention, en fonction de cette nouvelle donne, et non plus seulement en termes d'investissements, de revenus ou d'infrastructures (Harfi et Mathieu, 2005).

### **1.1 Nouveaux marchés et diversification de l'offre**

Dans un contexte d'interdépendance mondiale, accéléré par le progrès des nouvelles technologies et la croissance des échanges économiques et culturels, la mobilité étudiante ne représente plus la seule forme de l'enseignement supérieur transnational. La mobilité des programmes éducatifs, qui englobent les formations à distance et formations en ligne, comporte désormais une panoplie d'options internationales à l'intention des clientèles nationales. Les partenariats universitaires se multiplient et évoluent dans le cadre d'ententes commerciales qui se présentent sous la forme de franchise, de jumelage, et/ou de diplôme conjoint. Bien qu'il soit difficile de chiffrer les avancées dans ce domaine, le Royaume-Uni et l'Australie<sup>2</sup> - véritables leaders à ce niveau - compteraient environ 300 000 étudiants inscrits dans leurs programmes transnationaux, essentiellement en Asie (Vincent-Lancrin, 2008).

Héritiers d'une longue tradition d'accueil et d'une solide réputation en tant que « terre d'opportunités », il est fort probable que les États-Unis demeureront encore longtemps la destination première des étudiants internationaux<sup>3</sup>. Toutefois, un retour au protectionnisme après les événements du 11 septembre 2001 et le ralentissement économique des dernières années semblent avoir lentement érodé cette domination, laissant présager qu'un virage s'opère en faveur de nouveaux marchés (Douglass and Edelstein, 2009).

Élargissement des publics-cibles, déploiement de stratégies publiques et privées de plus en plus agressives et diversification de l'offre de services : les nouveaux joueurs sont prêts à prendre la relève. Même si plus de 80% des flux de mobilité étudiante se font à destination d'un pays membre ou partenaire de la zone OCDE (ISU, 2009), on assiste à l'émergence de nouvelles destinations qui favorise une diversification des options.

## 1.2 Sondages et intérêts des clientèles – découverte d'une nouvelle donne

Démocratisation de l'éducation et de la mobilité oblige, le choix des destinations ne relève plus uniquement des institutions. Les projets de mobilité s'articulent désormais en fonction d'une multitude de facteurs. D'abord de manière académique et professionnelle, ils se déclinent également en une panoplie d'éléments d'ordre socio-économiques et culturels. Évaluées à la fois en termes de conditions et/ou d'objectifs financiers, scolaires, familiaux, voire psychologiques, les motivations des candidats font d'ailleurs l'objet d'études rigoureuses, où les experts tentent d'inscrire ces prédispositions dans une logique scientifique. Les travaux de l'*Observatoire national de la vie étudiante*, depuis 1989 (OVE, 2011), ainsi que les enquêtes de satisfaction des agences *Erasmus Student Network* (ESN, 2011) ou *Eurostudent* (2011) en sont de bons exemples.

Plus important encore, le développement d'instruments de mesure systématique de l'expérience étudiante prouve que cette dimension s'inscrit désormais dans une démarche complémentaire d'assurance-qualité. On a ainsi assisté, dans les dernières années, à la création des outils interactifs *International Student Barometer*<sup>4</sup> et *i-Graduate*, qui classent et notent les différentes dimensions des

services étudiants offerts à la clientèle internationale des universités. Le *UK Council for International Student Affairs* (UKCISA), l'*European Standards and Guidelines for Quality Assurance* et plusieurs centres de recherche comme l'*Observatory on Borderless Higher Education* (OBHE) suivent cette tendance en s'intéressant de plus en plus à ces perspectives.

Alors que les sondages qui profilent les clientèles se multiplient, les préférences identifiées sont étudiées et transformées en de véritables études de marché et stratégies de marketing. Cette approche, qui emprunte ses fondements au domaine des affaires et où l'étudiant devient consommateur, serait un atout pour améliorer la performance des universités qui s'engagent dans l'exportation des services éducatifs et/ou dans le recrutement international (Kuznetsov and Kuznetsova, 2011; Naidoo, 2010).

## 2. LES STRATÉGIES MISANT SUR L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE

Pour réussir ce recrutement, source de financement considérable, les établissements d'enseignement supérieur, en collaboration avec les pouvoirs publics, détiennent désormais la responsabilité de répondre aux besoins des étudiants étrangers en fournissant les services essentiels à leur intégration positive.

Malgré cette réalité et en dépit des frais parfois astronomiques qu'ils doivent déboursier, à l'heure actuelle, peu d'instruments régulent véritablement, de façon cohérente, les services offerts et l'accueil réservé aux étudiants étrangers. Néanmoins, la présentation d'initiatives prometteuses en la matière – bien qu'elles doivent s'interpréter à titre de stratégies de recrutement – force un regard nouveau sur le rôle des acteurs institutionnels et la place de la perception étudiante dans la mission universitaire.

## 2.1 Les « opérations de charmes »

### **Les agents de recrutement, nouvelle tendance qui inquiète**

Conséquence directe de l'internationalisation progressive de l'enseignement supérieur, le recrutement d'étudiants étrangers se revendique de plus en plus, du développement de l'économie du savoir, comme une activité commerciale à but lucratif. De ce fait, les administrateurs d'établissements ne sont plus immunisés aux préoccupations concernant la part de marché, la productivité, la satisfaction du client et les retours sur l'investissement (Kuznetsov and Kuznetsova, 2011). Aussi n'hésitent-ils plus à faire appel à des firmes de consultants lorsque vient le temps de lancer des campagnes de recrutement, démarche qui n'est pas sans soulever quelques inquiétudes au sein des associations étudiantes et de la communauté universitaire, notamment en termes d'éthique. L'absence d'un cadre réglementaire commun assurant la transparence de ce nouveau secteur d'activités est à l'origine du malaise; la question épineuse des commissions octroyées par certaines universités aux agents par étudiant inscrit en est le parfait exemple (Redden, 2009).

Aussi, malgré la création, en 2008, de l'*American International Recruitment Council* (AIRC) visant à introduire un système d'accréditation, la montée en puissance de ces agences de recrutement demeure fulgurante. En 2007, plus de 290 000 étudiants internationaux, soit plus de 8% du flux total, ont été placés dans des universités étrangères par l'intermédiaire de près de 2000 agents dans 119 pays différents (i-Graduate, 2008). Misant sur l'insécurité des familles et sur la complexité des démarches administratives, les services offerts varient d'une agence à l'autre,

mais se résument principalement à la sélection d'établissements, la constitution des dossiers d'admission, la gestion des procédures d'inscription, l'aide au départ et à l'installation sur place. Le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dont la population étudiante internationale est majoritairement originaire d'Asie (région où les étudiants font le plus appel aux agences de placement), seraient les principaux bénéficiaires de cette tendance.

### **Les bourses, aides financières ou outils de promotion?**

Destinés à soutenir l'action de recrutement à l'international des établissements d'enseignement supérieur, les programmes de bourses pour étudiants étrangers de certains pays ne cachent pas leurs desseins volontairement élitistes. Ces concours, qui se répartissent en fonction de la stratégie adoptée par les institutions (pays cibles, disciplines, niveaux), s'avèrent par ailleurs d'excellents outils de promotion. En effet, la promesse d'une aide financière donnerait non seulement une excellente image des pays recruteurs, mais encouragerait les étudiants à maintenir leur choix d'établissement, même en cas de refus d'obtention d'une bourse (Szymankiewicz et al., 2005).

À cette enseigne, bien que le modèle américain demeure « la » référence, la volonté des établissements australiens d'attirer davantage d'étudiants de haut niveau les a conduits à lancer en 2003, grâce à des crédits accordés par l'État, un programme de bourses similaire (*New Peace Scholarship Trust*). Les programmes de bourses très élitistes du *British Council*, financés par le ministère des Affaires étrangères britannique, ont quant à eux contribué de manière déterminante à la réputation d'excellence des établissements du Royaume-Uni. Il semble également

pertinent de souligner le programme *Erasmus Mundus*, qui offre, depuis 2004, à des étudiants des pays tiers, une bourse d'excellence leur permettant de réaliser leur formation en Union européenne. Interprétée par plusieurs comme une opération de séduction auprès de l'élite des pays émergents, cette initiative traduit, à n'en point douter, la lutte d'influence que se livrent les grands acteurs de l'enseignement supérieur mondial (Garneau, 2007).

### **Formations préparatoires et comités d'accueil**

Parmi les stratégies qui ont fait leurs preuves, l'accompagnement institutionnel peut intervenir en amont, avant le départ ou dans les premières semaines suivant l'arrivée des étudiants étrangers. Cette formule de programmes préparatoires - plus précisément sa dimension linguistique - était d'ailleurs en plein essor, notamment dans les pays anglo-saxons (Endrizzi, 2010). Lancé en 1999 pour stimuler les échanges ERASMUS et financé en grande partie par la Commission européenne, le projet *EuroMobil* illustre bien cette tendance. Proposant des programmes multimédia d'apprentissage linguistique qui permettent aux étudiants de prendre connaissance de la culture et des conventions sociales du pays d'accueil, *EuroMobil* facilite la préparation des séjours d'études dans neuf pays européens (Allemagne, Finlande, France, Hongrie, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie et Royaume-Uni).

Dans la même lignée, les initiatives visant à faciliter l'arrivée des étudiants - période particulièrement stressante en raison des diverses exigences administratives et démarches d'installation - sont soulignées de façon positive dans les sondages (Alfranseder et al., 2011). Organisation de séances d'orientation, accueil des étudiants internationaux à l'aéroport, existence de

cours propédeutiques ou d'ateliers de mise à niveau figurent parmi les initiatives les plus populaires.

En dépit du succès de ces activités, d'aucuns souligneront les effets pervers que peuvent entraîner une prise en charge des étudiants étrangers trop contraignante. Ainsi, comme le souligne Garneau (2008), étant réunis ensemble, voire « guettoisés » dès leur arrivée, les étudiants étrangers tendent souvent à continuer de se côtoyer plutôt que de se mêler à la population étudiante locale.

## **2.2 Les incitatifs liés à la qualité de vie**

### **Le sentiment de sécurité**

Qu'elles se situent au plan financier, alimentaire, du logement ou de la santé, les raisons qui peuvent expliquer une certaine tendance des étudiants internationaux à vivre dans des conditions précaires sont nombreuses. Le soutien institutionnel relatif aux conditions matérielles, telles l'aide au logement, la sécurité sur le campus, ou encore, l'assurance médicale, se présente dès lors comme un service à valeur ajoutée qui peut faire la différence entre deux établissements, lors de la sélection finale. La Cité Internationale Universitaire de Paris, qui propose chaque année plus de 5 314 logements, ou encore la couverture médicale (Overseas Student Health Cover) offerte systématiquement aux étudiants choisissant l'Australie sont deux exemples qui favorisent une intégration positive.

### **Les activités sociales et d'épanouissement personnel**

En plus d'enrichir le parcours académique et de favoriser l'employabilité dans un marché du travail de plus en plus mondialisé, la mobilité

étudiante contribuerait à l'accomplissement individuel, en améliorant les compétences linguistiques, la compréhension des autres cultures et la capacité d'adaptation (Endrizzi, 2010). Dès lors, la présence de réseaux d'accompagnement, en particulier les associations étudiantes, est grandement mobilisée par certains établissements pour jouer un rôle de relais d'information, de mentorat et de « découverte culturelle ». Aussi, parce que les expériences migratoires sont souvent liées à une profonde quête identitaire (Garneau, 2007) – facteur qui est d'ailleurs relevé et étudié dans la plupart des sondages d'opinion, tels que *i-Graduate* et *International Barometer* – les activités sociales et d'épanouissement personnel s'insèrent désormais dans une logique d'attractivité.

Certains pays – les États scandinaves en sont un bon modèle – n'ont pas hésité à institutionnaliser ces pratiques et à impliquer les étudiants internationaux dans la vie associative (Byram and Dervin, 2008). Ainsi, ces étudiants connaissent-ils une période de socialisation intense dès leur arrivée où des cours de langue gratuits les sollicitent pendant deux semaines et où les activités touristique, culturelle, sportive, et de loisirs se multiplient en étroite collaboration avec les associations étudiantes au sein desquelles ils doivent *obligatoirement* s'inscrire.

## 2.3 Les promesses d'avenir

### **Le diplôme double, argument de poids**

Selon une étude récente (2011) de l'*Institute of International Education* (IIE), le développement de programmes conjoints entre établissements d'enseignement supérieur de différents pays et la délivrance de doubles diplômes favorisait la mobilité étudiante. En plein essor, ces accords interinstitutionnels qui consistent

généralement dans la transférabilité de cours ou dans la mise en place de cotutelles de thèses de doctorat, seraient favorisés par les universités de grande taille, puisqu'ils systématisent le recrutement (AUF, 2007).

Contrairement aux séjours d'études à l'étranger qui ne visent pas l'obtention d'un diplôme, cette option offre l'avantage à des étudiants – triés sur le volet – d'obtenir un deuxième diplôme à moindres frais au sein d'universités mondialement reconnues. Le diplôme double représente également, au plan professionnel, une valeur ajoutée non-négligeable, dans la mesure où, en neutralisant les obstacles liés à la reconnaissance des acquis, il est une carte d'entrée privilégiée sur le marché du travail dans les deux pays de délivrance.

### **Le visa d'étude, une porte d'entrée pour les immigrants?**

Si la libre-circulation des personnes entre les États membres de l'Union européenne exerce, à l'évidence, une influence positive sur les flux migratoires intra-européens (Endrizzi, 2010), la lourdeur administrative relative aux permis de séjour s'avère un réel obstacle au recrutement à l'échelle mondiale. Véritable goulot d'étranglement, l'étape du visa cause bien souvent le rejet des candidatures, même si elles sont appuyées par les établissements. Ainsi, selon une étude française, seulement 12% des demandes aboutiraient à une inscription effective : soit parce qu'en raison des délais, le candidat se voit obligé d'abandonner son projet, soit parce que, dans la suite de la procédure, il n'obtient pas son visa d'entrée (Szymankiewicz et al., 2005).

Par ailleurs, à l'heure où les débats sur la fuite des cerveaux sont légion et où la crise économique mondiale fait grimper les taux de chômage, il semble évident – voire même, banal – de souligner que les politiques

d'immigration (y compris en matière de visas) ont un fort impact sur le choix de la destination des étudiants étrangers. Aussi, n'est-il pas surprenant d'apprendre que près de 75% des étudiants indiens ayant poursuivi des études supérieures en Australie, en 2003, admettent l'avoir fait dans l'espoir d'obtenir la résidence permanente (Baas, 2006). Aux États-Unis, principal pays d'accueil, la proportion d'étudiants étrangers toujours présents sur le territoire américain, deux ans après la fin de leurs études, serait passée, entre 1986 et 1999, de 40% à 63% (Harfi et Mathieu, 2005).

Et pourtant, une meilleure prise en considération des intentions, spécificités et compétences de ces étudiants permettrait à certains États de mieux rentabiliser – à tout le moins, de mieux gérer – leur attractivité sur la scène mondiale. Les experts estiment en effet que les pays qui favoriseront l'intégration des nouveaux arrivants, que ce soit par le marché du travail ou par l'immigration, deviendront à moyen et long termes plus compétitifs que les autres (Verbik et Lasanowski, 2007).

En ce sens, la possibilité pour un étudiant étranger de travailler à temps partiel durant ses études et/ou à l'issue de sa formation, ainsi que la transférabilité et/ou le degré de reconnaissance des diplômes et des qualifications acquises sur le marché du travail, tant dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine, sont des facteurs essentiels aux yeux des étudiants mobiles (Szymankiewicz et al., 2005). À cet égard, la France peut se considérer comme un modèle intéressant, puisqu'elle permet à tous les étudiants, dès leur arrivée et quel que soit leur niveau d'études, de bénéficier de revenus d'appoint provenant d'une activité salariée à temps partiel, voire même à temps plein, dans certains cas.

Quant à la reconnaissance des acquis, l'Union européenne – qui avait déjà une longueur d'avance en la matière avec la création, dès 1984, du réseau de reconnaissance de diplômes NARIC (*National Academic Recognition Information Centres*) – innove avec le réseau complémentaire des ENIC (*European Network of Information Centres*). Lancé par le Conseil de l'Europe en 1997, en collaboration avec l'UNESCO, il vise à constituer, dans les pays de la zone UE, des points de repères capables de fournir des informations sur la législation relative à l'enseignement supérieur (reconnaissance, assurance qualité, indicateurs et statistiques) et sur le système des diplômes nationaux.

### 3. LA DIPLOMATIE AU SERVICE DU RECRUTEMENT

Parallèlement au développement du commerce mondial, et plus encore depuis l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), le mouvement accéléré des services éducatifs a fait basculer la solidarité internationale à l'origine des échanges dans une logique nettement plus économique. Jadis empreintes d'une réelle volonté de développement, les actions menées par les États s'inscrivent désormais dans une mouvance néolibérale fondée sur les valeurs de compétitivité, de performance et d'excellence, où les acteurs politiques « recourent à un discours sur la préparation de la future main-d'œuvre aux défis des marchés du travail en transformation, tout en cherchant à positionner les marchés économique et éducatif nationaux dont ils sont les représentants sur la scène internationale » (Garneau, 2007).

Ainsi, alors que l'influence de la mondialisation sur l'enseignement supérieur n'est plus contestable, la mobilité étudiante semble être lentement devenue un levier stratégique et politique d'importance.



Pour le pays d'accueil, si elle est d'abord un vecteur d'échange de connaissances, elle représente aussi un indicateur de l'image et de l'attractivité du système d'enseignement et de la recherche du pays à l'étranger (Endrizzi, 2010; Harfi et Mathieu, 2005). Sachant que les étudiants internationaux choisissent d'abord le pays dans lequel ils souhaitent étudier puis ensuite, l'institution (Coelen, 2006), il n'est pas surprenant que de plus en plus d'États investissent massivement dans le positionnement – ou repositionnement – de leur image en tant que « terre d'accueil et pôle du savoir compétitif » sur la scène internationale. Avec un maigre 0,80 \$/habitant, la somme investie par le Canada pour l'internationalisation de l'enseignement supérieur n'en fait toutefois pas un modèle en la matière, surtout lorsque comparé à d'autres États fédéraux tels que l'Australie (9,07 \$/habitant), les États-Unis (4,70 \$/habitant) ou l'Allemagne (3,02 \$/habitant) (AUFC, 2007).

Outil de *soft power*, les puissances moyennes utilisent de plus en plus l'enseignement supérieur comme plateforme pour atteindre des objectifs de politique étrangère et diffuser dans le monde une perception positive de leurs institutions (Byrne and Hall, 2011). Aussi, tel que souligné par Garneau (2007), ne s'étonne-t-on pas de retrouver, dans la déclaration de Bologne :

« Partout, la vitalité et l'efficacité des civilisations se mesurent à l'aune de leur rayonnement culturel vers les autres pays. Nous devons faire en sorte que le système européen d'enseignement supérieur exerce dans le monde entier un attrait à la hauteur de ses extraordinaires traditions culturelles et scientifiques » (Déclaration de Bologne, 1999).

En ce sens, la mobilité étudiante, en tant que vecteur de développement de l'enseignement supérieur, élément de

promotion nationale ou instrument de partage des cultures et des savoirs, se prête bien à l'exercice d'une nouvelle forme de diplomatie : la « diplomatie du savoir » (Byrne and Hall, 2011). Ainsi, que ce soit pour renforcer leur productivité scientifique et technologique, dans l'espoir de combler les lacunes d'une population active vieillissante, ou pour stimuler le financement de leurs institutions, certains États déploient des mesures cohérentes qu'ils n'hésitent plus à porter à l'agenda politique mondial. Néanmoins, parce que cette forme de diplomatie demeure grandement sous-estimée par la plupart des décideurs publics, beaucoup reste à faire pour exploiter pleinement le potentiel de cette stratégie (Byrne and Hall, 2011).

### **Les champions sur la scène internationale**

Selon les dernières données mondiales (ISU, 2009), la progression de la mobilité internationale s'avère, proportionnellement, beaucoup plus impressionnante chez les petits États. En effet, s'ils ne représentent que 4% de la clientèle universitaire américaine, les étudiants internationaux totalisent 20% des effectifs en Australie, 15% au Royaume-Uni, 14% en Nouvelle-Zélande et en Suisse et 11% en Allemagne et en France. Ces pays sont très actifs lors des salons d'étudiants, ces foires de l'éducation internationale où plusieurs dizaines d'universités mondiales investissent une région, y installent des kiosques et encouragent les futurs candidats à voir ce que chacune d'elles a à leur offrir. Ce travail de terrain est souvent renforcé par l'utilisation massive des médias électroniques et réseaux sociaux et par l'emploi d'agents de recrutement aux quatre coins du monde, qui ciblent directement des bassins d'étudiants précis.

Quant au Canada, où les stratégies de recrutement sont relativement nouvelles (début des années 1990), certains établissements luttent encore contre une

attitude quelque peu défensive à l'égard de la présence d'étudiants étrangers sur les campus (Owram, 2010). Aussi, alors qu'à l'échelle internationale, on assiste à la mise en place de stratégies publiques destinées à renforcer la mobilité étudiante, le gouvernement canadien vient de mettre fin à un programme visant à favoriser les échanges bidirectionnels (AUCC, 2011). Au plan politique, le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) et le Ministère des affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) travaillent en étroite collaboration pour promouvoir les intérêts du Canada et orienter les campagnes de recrutement.

À cet égard, sentant qu'il accusait un certain retard en la matière (Tamburri, 2009), le gouvernement Harper lançait, en 2008, une « image de marque » visant à attirer les clientèles internationales. L'élaboration de tout un concept basé sur l'expression « *Imagine Education au/in Canada* » et dont la représentation graphique unit une feuille d'érable stylisée aux couleurs du Canada vise la promotion, sur la scène mondiale, d'un message plus cohérent et uniforme à l'intention des candidats potentiels. Selon les *Directives concernant l'utilisation de la marque* énoncées par le Gouvernement canadien :

En novembre 2010, la marque *Imagine* faisait valoir la qualité de l'éducation au Canada alors qu'une délégation de 15 recteurs canadiens – la plus importante à ce jour – se rendait en Inde pour présenter le pays comme une destination et un partenaire académique de premier choix. Le Brésil, qui, d'ici 2040, devrait voir sa population doubler et accéder au rang de cinquième économie mondiale, représenterait la prochaine cible des initiatives canadiennes (AUCC, 2011).

#### 4. QU'EN EST-IL POUR LE QUÉBEC?

Si les stratégies de mobilité internationale des étudiants ne relèvent pas seulement des pouvoirs publics, l'État joue un rôle fondamental dans leur mise en œuvre, notamment au niveau de la définition des grandes orientations et de la coordination des différents acteurs impliqués.

##### ***Un nouveau terrain pour la confrontation fédéral – provincial?***

La mise en œuvre du projet d'image de marque du Canada soulève la question du partage des compétences. L'éducation relevant de la juridiction des provinces, le développement d'activités promotionnelles et de stratégies de positionnement des établissements d'enseignement sur la

« la marque vise à faire ressentir aux étudiants internationaux que la qualité de l'éducation au Canada leur permettra d'avoir accès aux outils nécessaires au développement du plein potentiel de leur capital humain. [...] Le Canada deviendra la destination d'études privilégiée de la jeunesse du monde qui recherche à la fois une éducation de grande qualité et un milieu de vie lui permettant de réaliser ses rêves, ses aspirations et son potentiel dans le cadre des valeurs canadiennes » (Canada, 2011).



scène internationale touche une sensibilité particulière, surtout au Québec. À cela s'ajoute que la gestion des programmes d'études conjoints et des partenariats avec des établissements étrangers varie énormément d'une province à l'autre. Pourtant, une mauvaise expérience vécue auprès d'une université canadienne risque de nuire à la réputation de toutes les autres (Owram, 2010b).

En ce sens, il n'est pas surprenant que le Québec, par l'entremise de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), en soit venu à développer, dès 2009, sa propre image de marque. L'expression retenue, *Des études universitaires au Québec. Une différence qui se vit*, vise à exprimer l'intensité et la diversité culturelle d'une expérience au sein d'une université québécoise (CREPUQ, 2009). Plus qu'une simple stratégie de positionnement, d'aucuns affirment que le dévoilement d'une image distincte ressemble davantage à une réaction du gouvernement du Québec à la pression politique exercée par Ottawa dans un domaine qui n'est pas de compétence fédérale (Garneau, 2006).

Ce chevauchement des actions politiques en faveur d'initiatives régionales n'a pourtant rien d'original. Ainsi, bien que l'enseignement supérieur reste une compétence de l'État français, la Région Rhône-Alpes s'est affirmée, depuis de nombreuses années, comme un acteur actif dans ce domaine. Son intervention s'est traduite dès 1987, par la mise en place, notamment, de plusieurs dispositifs de bourses – et de codiplomation – favorisant la mobilité internationale des étudiants rhônalpins, contribuant ainsi au rayonnement régional (Harfi et Mathieu, 2005).

### **Pistes et perspectives**

Malgré un nombre grandissant d'analyses prospectives sur la mobilité internationale des étudiants, force est de constater qu'il existe peu d'indicateurs pertinents et d'outils de suivi sur les ressources allouées au recrutement international. Les institutions ne disposent pas ou peu d'informations suffisantes relatives aux tendances, priorités et initiatives prises par les autres acteurs sur la scène internationale, ce qui rend difficile l'établissement de stratégies cohérentes et compétitives. La mise en place, par les pouvoirs publics, d'équipes capables d'assurer une veille stratégique et de relayer l'information pertinente aux responsables de l'internationalisation des activités au sein des établissements favoriserait sans aucun doute une meilleure coordination des efforts.

Bien qu'étant une question délicate, les établissements québécois, à l'instar de nombreux pays européens francophones (France, Belgique, Suisse) pourraient également envisager la possibilité de développer une plus grande offre de formation en anglais pour tenter de séduire une clientèle plus internationale. Si toutefois il décidait de ne pas souscrire à ce schéma, le Québec aurait tout avantage à resserrer les liens avec ses partenaires du réseau de la Francophonie. Des experts de l'UNESCO se penchaient tout récemment (ISU, 2009) sur l'importance des aires d'influences linguistiques et autres considérations culturelles dans les parcours migratoires des étudiants en mobilité. Exemple de cette tendance, les étudiants originaires des pays du Commonwealth représentaient, en 2001, 40% des étudiants en Australie, 29% en Nouvelle-Zélande, 21% au Royaume-Uni et 21% aux États-Unis, alors qu'ils ne totalisaient respectivement que 7% et 6% en France et en Allemagne (Vincent-Lancrin, 2008). Le Québec a déjà conclu plusieurs accords avec des pays de la Francophonie

(notamment la France), qui permettent aux ressortissants de ces pays de payer les mêmes frais de scolarité que les étudiants québécois; il y aurait certainement des efforts supplémentaires à faire du côté de la promotion.

Par ailleurs, depuis quelques années, on remarque que la mobilité internationale des étudiants se caractérise par une forte régionalisation. Ainsi, en Europe et en Amérique du Nord, les étudiants seraient plus enclins à poursuivre leurs études dans les pays étrangers de leur propre continent (Harfi et Mathieu, 2005). Renforcer les dynamiques régionales – et notamment celle du Nord-Est des États-Unis, qui, de Boston à Washington, regroupe à elle seule plus de cinquante millions d'habitants – n'aura jamais semblé aussi pertinent.

## **CONCLUSION**

Évaluée à 30 milliards d'euros de revenus d'exportations en 2004 (Vincent-Lancrin, 2008), la mobilité internationale assure la compétitivité des établissements d'enseignement supérieur et constitue une dimension essentielle de la recherche et de l'innovation. Au cœur d'une véritable lutte mondiale, elle force un regard nouveau sur les services offerts aux étudiants, les décideurs publics cherchant à accroître l'efficacité de leur système éducatif, tout en s'employant à trouver de nouvelles stratégies pour faire face à l'offre croissante de formation.

Qu'est-ce qui motive les étudiants à quitter leur confort habituel pour parachever leur formation dans un pays étranger ? Au-delà des classements internationaux des universités, voilà une question qui intéresse de plus en plus les décideurs publics et directeurs d'établissements. Ce rapport avait précisément pour objectif d'introduire le concept d'« expérience étudiante » comme

nouvel élément de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, et comme stratégie de recrutement des étudiants étrangers. Les différentes initiatives « extracurriculaires » imaginées par les établissements pour favoriser la mobilité étudiante et développer leur attractivité sur la scène mondiale démontrent l'importance grandissante accordée à la perception des clientèles internationales. Objets d'études de marchés et d'analyses, ces préférences s'immiscent désormais dans les politiques publiques internationales, et semblent se transformer progressivement en de réels enjeux diplomatiques.

Alors que certains le considèrent déjà, grâce à son bassin d'immigrants qualifiés, comme un instrument d'équilibre du marché du travail, ou comme une possible solution au sous-financement des universités, ce recrutement d'étudiants étrangers tous azimuts suscite toutefois de nombreuses inquiétudes, notamment en termes d'assurance-qualité et d'éthique. Une étude alarmante (Szymankiewicz et al., 2005) soulignait, il y a déjà quelques années, que la part de l'accueil véritablement choisi par les universités, c'est-à-dire la part des étudiants accueillis à titre institutionnel ou dans le cadre de partenariats, n'atteignait généralement pas 10 % du total des étudiants étrangers admis. En d'autres termes, sans oser les refuser, les établissements se contenteraient de « subir » l'accueil d'étudiants étrangers, mais demeureraient dépourvus de réelles infrastructures et/ou de ressources pouvant les intégrer de façon harmonieuse. Activité peu réglementée et dont les ramifications impliquent des actions nationales, transnationales et internationales, son évolution rapide laisse ainsi présager l'émergence de nouveaux enjeux, qui interpelle plus que jamais les pouvoirs publics.



## **Notes**

---

1 Voir Wildavsky, Ben. 2010. *The Great Brain Race: How Global Universities are reshaping the World*, Princeton, Princeton University Press.

2 De 1991 à 2003, le nombre de formations transnationales offertes par les 38 universités publiques australiennes est passé de 25 à 1600. Plus de 85% d'entre elles se partagent entre la Chine (y compris Hong Kong), Singapour et la Malaisie (Vincent-Lancrin, 2008).

3 Selon les dernières études, les États-Unis accueillent 20% des étudiants en mobilité internationale, une diminution de 5% depuis une dizaine d'années (ISU, 2009)

4 Organisme indépendant, l'International Student Barometer recueille annuellement plus de 150 000 témoignages d'étudiants provenant d'une vingtaine de pays dans le monde (Endrizzi, 2010).



## Bibliographie

Alfranseder, Emanuel, Fellingner, Julia and Marge Taivere. 2011. « E-Value-ate Your Exchange: Research Report of the ESNSurvey 2010 », Erasmus Student Network AISBL, consulté le 1er octobre 2010. [http://www.esn.org/sites/default/files/esnsurvey2010\\_final.pdf](http://www.esn.org/sites/default/files/esnsurvey2010_final.pdf)

AUCC – Association des universités et collèges du Canada. 2011. « Universités canadiennes : naviguer dans un monde en mutation », Mémoire prébudgétaire présenté au Comité permanent de finances de la Chambre des communes, consulté le 12 août 2011. <http://www.aucc.ca/wp-content/uploads/2011/08/pre-budget-submission-2011-08-12-f.pdf>

AUFC – Association des universités de la Francophonie canadienne. 2007. « Étude sur le recrutement des étudiants internationaux dans le cadre du groupe de travail sur les étudiants internationaux de l'AUFC », consulté le 5 octobre 2011. [http://www.aufc.ca/DATA/DOCUMENT/etudiants\\_interFR.pdf](http://www.aufc.ca/DATA/DOCUMENT/etudiants_interFR.pdf)

Baas, Michiel. 2006. "Students of migration: Indian overseas students and the question of permanent residency", *People and Place*, vol. 14, no 1 : 9-24.

Byrne, Caitlin and Rebecca Hall. 2011. « Australia's International Education as Public Diplomacy: Soft Power Potential », Netherlands Institute of International Relations 'Clingendael', consulté en juillet 2011. [http://www.clingendael.nl/publications/2011/20110700\\_cdsp\\_discussion\\_paper\\_cbyrne\\_rhall.pdf](http://www.clingendael.nl/publications/2011/20110700_cdsp_discussion_paper_cbyrne_rhall.pdf)

Canada. 2011. "Directives concernant l'utilisation de la marque", Imagine Education in/ au Canada, consulté le 15 octobre 2011. <http://imagine.cmec.ca/fr/comprendre/#mission>

Coelen, Robert J. 2006. « Quality of higher education and fees: an initial examination of the link between tuition fees at universities and perceived quality », in van Vugt, Thijs and Tim Rogers. (eds). *The impact of tuition fees on international student recruitment*, European Association for International Education.

Douglass, John Aubrey and Richard Edelstein. 2009. « The Global Competition for Talent : The Rapidly Changing Market for International Students and the Need for a Strategic Approach in the US », Center for Studies in Higher Education, University of California – Berkeley, Research & Occasional Paper Series, CSHE.8.09.

Dubet, François. 1994. « Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse », *Revue française de sociologie*, vol.35, no 4 : 511-532.

Endrizzi, Laure. 2010. « La mobilité étudiante, entre mythe et réalité », Institut national de recherche pédagogique, Veille scientifique et technologique, Dossier d'actualité no 51 (février), consulté le 5 octobre 2011. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/47/37/52/PDF/DA51-mobilite-etudiante2010-endrizzi.pdf>

ESN – European Student Network. 2011. « ESNSurvey 2011 : Exchange, Employment and Added Value », Consulté le 25 octobre 2011. <http://www.esn.org/content/esnsurvey>



Eurostudent, 2011. « About Eurostudent », Consulté le 23 octobre 2011. <http://www.eurostudent.eu/about/intentions>

Gagnon, Jacinthe. 2010. « Les classements internationaux des universités », Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, Rapport évolutif, Analyse des impacts de la mondialisation sur l'éducation au Québec no 9.

Garneau, Stéphanie. 2008. « Inégalités d'accès à l'espace international de l'enseignement supérieur et aux marchés du travail », in Alfa, Maghreb et sciences sociales. *L'enseignement supérieur dans la mondialisation libérale*, IRMC, Maisonneuve & Larose, p. 133-150.

Garneau, Stéphanie. 2007. « Les expériences migratoires différenciées d'étudiants français : de l'institutionnalisation des mobilités étudiantes à la circulation des élites professionnelles? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, no 1 : 139-161.

Garneau, Stéphanie. 2006. « Mobilités étudiantes et socialisations professionnelles en France et au Québec : La construction d'une typologie comme outil de comparaison internationale », *Sociologies* (octobre). <http://sociologies.revues.org/index342.html>

Harfi, Mohamed et Claude Mathieu (dir.). 2005. « Étudiants et chercheurs à l'horizon 2020 : enjeux de la mobilité internationale et de l'attractivité de la France », Paris : Commissariat général du Plan, consulté le 15 octobre 2011. <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/054000637/0000.pdf>

i-Graduate – International Insight. 2008. "ICEF Agent Barometer 2008", consulté le 15 octobre 2011. [http://www.icef.com/fileadmin/user\\_upload/files/training\\_downloads/berlin\\_2008/Agent\\_Barometer\\_2008\\_short\\_version.pdf](http://www.icef.com/fileadmin/user_upload/files/training_downloads/berlin_2008/Agent_Barometer_2008_short_version.pdf)

IIE – Institute of International Education. 2011. "Joint and Double Degree Programs in the Global Context". White Paper, September.

ISU – Institut de Statistique de l'UNESCO. 2009. « Recueil de données mondiales sur l'éducation 2009 : Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde », UNESCO.

Kuptsch, Christiane. 2006. "Students and talent flow – the case of Europe: From castle to harbour?" in Kuptsch, Christiane and Eng Fong Pang. *Competing for Global Talent*, International Institute for Labour Studies.

Kuznetsov, Andrei and Olga Kuznetsova. 2011. " Looking for Ways to Increase Student Motivation: Internationalisation and Value Innovation ", *Higher Education Quarterly*, vol. 65, no 4 (October) : 353–367.

OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques. 2010. « Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2010 ». Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement.

OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques. 2010b. « L'avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE ». Programme de l'OCDE sur l'avenir.

OVE – Observatoire national de la vie étudiante. 2011. « Présentation », consulté le 25 octobre 2011. <http://www.ove-national.education.fr/l-ove/presentation>

Owram, Doug. 2010. « L'étudiant étranger et le milieu universitaire canadien: Première partie », Affaires universitaires, Association des universités et des collèges du Canada (AUCC), consulté le 25 septembre 2011. <http://www.affairesuniversitaires.ca/etudiant-etranger-le-milieu-universitaire-canadien.aspx>

Naidoo, Vik. 2010. «From Ivory Towers to International Business. Are Universities Export Ready in Their Recruitment of International Students?», *Journal of Studies in International Education*, vol.14, no. 1 (March) : 5-28.

Redden, Elizabeth. 2009. "Accreditation Lite' for International Recruiting Agents", *Inside Higher Ed*, January 6, 2009, consulté le 20 octobre 2011. <http://www.insidehighered.com/news/2009/01/06/recruiting>

RKA – Roslyn Kunin & Associates. 2009. « Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada », Rapport présenté au Ministère des Affaires étrangères et Commerce international du Canada, consulté le 3 octobre 2011. [http://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/RKA\\_IntEd\\_Report\\_fra.pdf](http://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/RKA_IntEd_Report_fra.pdf)

Szymankiewicz, Christine, Boutet-Waiss, Françoise, Luc, Jean-Claude, Roignot, Michel, et Thierry Simon. 2005. « Les conditions d'inscription et d'accueil des étudiants étrangers dans les universités », Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

Tamburri, Rosanna. 2009. « Le Québec courtise les étudiants étrangers », Affaires universitaires, Association des universités et des collèges du Canada (AUCC), consulté le 10 octobre 2011. <http://www.affairesuniversitaires.ca/le-quebec-courtise-les-etudiants-etrangers.aspx>

Verbik, Line and Veronica Lasanowski. 2007. "International Student Mobility: Patterns and Trends", Observatory on Borderless Higher Education (OBHE), International Strategic Information Service, consulté le 12 octobre 2011. <http://www.scribd.com/doc/40144888/International-Student-Mobility-Patterns-and-Trends>

Vincent-Lancrin, Stéphan. 2008. « L'enseignement supérieur transnational : un nouvel enjeu stratégique? », *Critique internationale*, vol.2, no 39 (avril-juin) : 67-86.



Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lieu de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité.



Directeur : Paul-André Comeau

Pour renseignements :

Karine Plamondon

Téléphone : (418) 641-3000 poste 6864

[leppm@enap.ca](mailto:leppm@enap.ca)

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site :

[www.leppm.enap.ca](http://www.leppm.enap.ca)

Pour citer ce document :

BUSSON Marie-Pierre. L'« expérience étudiante », nouvelle stratégie de recrutement international. Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, 2011, 17 p. (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur l'éducation au Québec; Rapport 11).



© Copyright ENAP — MRI — LEPPM 2011. Tous droits réservés.  
Aucun élément du contenu du présent document ne peut être utilisé, reproduit ou transmis, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'ENAP — MRI — LEPPM.  
Pour solliciter cette permission ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à [leppm@enap.ca](mailto:leppm@enap.ca)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011  
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

ISBN978-2-923856-43-8 (version imprimée)  
ISBN 978-2-923856-44-5 (PDF)